

Le pouvoir électoral vénézuélien se félicite de l'accord avec l'Union Européenne



Caracas, 30 septembre (RHC) Le président du Conseil National Electoral (CNE) du Venezuela, Pedro Calzadilla, a salué aujourd'hui comme positif l'accord signé avec l'Union Européenne (UE) pour l'envoi d'une mission d'observation aux élections de novembre prochain.

Lors de la cérémonie d'échange du document signé entre le CNE et le bloc communautaire, Calzadilla a réaffirmé l'engagement de l'État vénézuélien à préserver la démocratie et à garder les portes ouvertes à

tous les acteurs internationaux qui souhaitent vérifier la légitimité de la consultation démocratique.

'Les portes du Venezuela sont toujours ouvertes pour accueillir ceux qui veulent nous accompagner de bonne foi dans le respect de notre souveraineté, de nos lois et de notre Constitution, et des principes qui régissent notre ordre juridique', a déclaré le président du CNE.

Il a ajouté que l'organe électoral suprême travaille d'arrache-pied pour organiser des élections extraordinaires, impeccables, transparentes et avec la plus large participation des acteurs politiques et des citoyens de la nation sud-américaine.

À cet égard, il a souligné la grande importance des prochaines élections, dans le cadre des efforts pour la stabilité et la coexistence pacifique du pays; 'c'est pourquoi nous apprécions le souhait de plusieurs instances internationales qui ont exprimé leur intérêt d'être parmi nous', a-t-il relevé.

À son tour, le chargé d'affaires de l'Union européenne au Venezuela, Rafael Dochao, a souligné la volonté d'accompagner les actions menées dans le pays pour trouver des solutions négociées aux problématiques socio-économiques et aux divergences politiques entre Vénézuéliens.

L'accord administratif conclu entre les parties régira la présence d'une centaine d'experts européens qui arriveront à la nation sud-américaine dans les prochains jours, 'parce que les missions de ce type sont de longue durée', a-t-il affirmé.

Les observateurs désignés par l'UE auront toute liberté d'accès aux espaces, acteurs et faits relatifs aux élections et devront observer une stricte conduite d'impartialité, d'objectivité, d'indépendance et de non-ingérence dans le processus électoral.

Les Vénézuéliens se rendront aux urnes le 21 novembre pour élire les 23 gouverneurs et 335 maires du pays, ainsi que les membres des conseils législatifs régionaux et des conseils municipaux.

Le renouvellement du CNE et la convocation aux méga-élections ont été le résultat direct des accords de la table de dialogue nationale installée en 2019 entre le Gouvernement bolivarien et plusieurs partis d'opposition.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/272174-le-pouvoir-electoral-venezuelien-se-felicite-de-laccord-avec-lunion-europeenne>



Radio Habana Cuba